

Messages des membres

Trucs facilitant la pratique



*Suzanne Turcotte, md
GMF des Grandes-Fourches*

Connaissez-vous le CPS électronique? Une icône sur notre écran d'ordinateur, une ressource informatique partageable, conviviale et qui préserve nos forêts!

Saviez-vous que nos établissements doivent payer pour obtenir des CPS papier pour leurs employés?

Voilà ce qui s'est fait dans mon établissement : Le budget des CPS papier a été alloué au format électronique. Nous avons ainsi pu acheter 20 licences-concurrentes qui desservent plus de 600 personnes et **il est toujours disponible.**

Il s'agit de le consulter et de le refermer dès que nous avons terminé, tout comme nous le ferions avec notre CPS papier. Sans compter qu'il peut être utilisé sans mot de passe!

Si cela vous intéresse, communiquez avec moi à mon adresse courriel et je vous mettrai en contact avec les responsables de mon établissement!